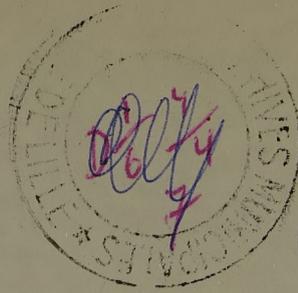


Procès Verbaux

106/134



Conseil de Perfectionnement
de l'école pratique d'industrie pour garçons

3^e mandat Salengro 1935/1936

mandat Saint Venant 1936/1940



ECOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE LILLE

=====

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

=====



PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU VENDREDI 19 JUILLET 1935

Le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Pratique s'est réuni le 19 Juillet 1935 à 17 heures sur convocation de son Président, en date du 11 Juillet.

Présents : M.M. MASSON, DAUCHY, DRUESNES, COCARD, BIAREZ, CAMUS, ROLLET, BLERVACQUE.

Excusés : M.M. SALENGRO, Maire de Lille, LAUNAY, DEVERNAY, MARTIN, PEETERS, BOUR, DOMPSIN, BAUCHE, VICART.

Secrétaire de Séance : M. CAMUS, Directeur de l'Ecole.

ORDRE DU JOUR

I

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 1935 -

Le procès-verbal est lu et adopté sans observations.

II

RAPPORT ANNUEL DU DIRECTEUR SUR LA SITUATION MATERIELLE ET MORALE DE L'ECOLE AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 1934-1935 (Pièce jointe)-

Après un échange de vues, notamment sur les résultats des examens du Brevet d'Enseignement Industriel et du Certificat d'Aptitude Professionnelle, le rapport est approuvé à l'unanimité.

III

RAPPORT SPECIAL DU DIRECTEUR SUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE (Octobre 1935) -

Pour obéir aux suggestions de M. le Directeur Général de l'Enseignement Technique et pour contribuer, dans la mesure du possible, à la lutte contre le chômage des jeunes, le Directeur rappelle qu'il a reçu à l'examen du 1er Juillet 255 élèves, soit, en tenant compte du déchet probable, un nombre supérieur de 60 ou 80 à celui que l'organisation actuelle de l'Ecole peut admettre comme maximum. La répartition des élèves comparée à celle de l'année actuelle se présentera ainsi :

...

En 1934-1935	En 1935-1936 (prévisions)
4ème année... 21 ... 1 section	4ème année ... 21 ... 1 section
3ème année... 88 ... 2 sections	3ème année ... 130 ... 3 sections
2ème année... 152 ... 3 sections	2ème année ... 240 ... 4 sections
1ère année... 284 ... 5 sections	1ère année ... 240 ... 4 sections
Total : 545 ... 11 sections	Total : 631 ... 12 sections
=====	=====

Pour pouvoir prendre effectivement ces élèves en octobre, il faut réaliser un certain nombre de conditions sur lesquelles le Conseil est appelé à délibérer.

1°) Local - La Municipalité de Lille accepte d'aménager et de mettre à la disposition de l'Ecole un local situé au premier étage de l'immeuble contigu à l'Ecole Rollin et qui pourra contenir une section d'une soixantaine d'élèves.

2°) Création d'emplois de professeurs - Il n'y a pas d'heures disponibles avec le personnel actuel. La nouvelle section créée demandera au total 44 heures. On peut en déduire tout au plus 10 heures d'atelier (les locaux actuels ne permettraient pas davantage). Reste : 34 heures d'enseignement général à trouver. On peut les avoir avec les deux créations suivantes : 1°- un professeur de lettres - 2°- un sous-Directeur chargé de 10 heures environ d'enseignement (professeur de lettres de préférence).

Il faut remarquer qu'avec un effectif de 600 élèves répartis dans trois immeubles différents et circulant de l'un à l'autre, il devient impossible au Directeur de s'acquitter de ses fonctions d'Administration et de discipline s'il n'est aidé par un sous-Directeur chargé surtout de la surveillance générale.

3°) Création d'un emploi d'ouvrier-instructeur - Avant toute augmentation d'effectif, une création d'emploi d'ouvrier-instructeur payé moitié par l'Etat, moitié par la Ville était considérée comme nécessaire (Conseil de Perfectionnement du 9 Avril 1935). Aujourd'hui elle devient indispensable pour deux raisons :

- a) pour s'occuper des nouveaux élèves;
- b) pour entretenir le matériel qui va se trouver menacé faute de personnel disponible, d'une usure prématurée, grosse surcharge pour notre budget.

4°) Achat de matériel - En prévision d'achats nouveaux, il n'a pas été donné suite entièrement aux propositions d'achat de matériel neuf soumises au Conseil d'avril 1935. Les propositions avaient été approuvées pour une somme de 82.738 francs. Les marchés actuellement passés par les services de la ville atteignent seulement 56.960 francs, soit

une machine à rectifier Landis-Gendron	25.500.-
une machine à affuter A.I.M.	14.875.-
une machine à tronçonner Ajeix 406	10.465.-
deux machines à percer (Sté Paris de Machines-outils)	6.100.-
	<u>56.960.-</u>
	=====

En revanche, il est urgent d'acheter le matériel nécessaire pour la mise en place à l'atelier d'un certain nombre d'élèves en supplément et notamment:

un établi d'ajustage de 12 places - Proposition de la Maison COUTURIER à CROIX 5.750 Frs

un établi de 4 places pour la Petite mécanique - Proposition de M. BIAREZ; à Lille 780 Frs

plus un certain nombre d'étaux.

Après la lecture du rapport et un échange de vues approfondi, le Conseil à l'unanimité donne son approbation au choix du local de classe, et aux propositions d'achat pour l'atelier. Il émet ensuite les trois vœux suivants:

1er vœu: Création de 2 emplois à l'Ecole pratique pour l'enseignement théorique et la Sous-Direction.

Le Conseil, considérant que le personnel d'enseignement actuel est devenu manifestement insuffisant, que d'autre part, le Directeur surchargé par le nombre des élèves répartis entre trois immeubles différents ne peut plus à lui seul s'acquitter entièrement de ses fonctions d'Administration et de Discipline,

émet le vœu: que le Ministère accorde pour la rentrée d'Octobre, les deux créations d'emplois suivants:

1° - un professeur de lettres;

2° - un professeur (lettres de préférence) partiellement déchargé de classes et qui remplira les fonctions de sous-Directeur.

2ème vœu : Création d'un emploi à l'atelier d'ajustage -

Le Conseil, considérant qu'une création d'emploi déjà demandée en Avril 1935 est devenue indispensable avec l'augmentation des effectifs

émet le vœu: qu'un emploi de Professeur technique adjoint, ou, à défaut, d'ouvrier-instructeur payé moitié par l'Etat, moitié par la Ville soit créé à l'atelier d'ajustage pour la rentrée d'Octobre.

D'autre part, considérant que la nomination comme Professeur technique adjoint de M. BLERVACQUE, contremaître, a déchargé la Ville de la part du traitement qu'elle payait (13.100 Fr) et lui a permis ainsi une économie supérieure au traitement complet d'un ouvrier-instructeur, et envisageant le cas où les règlements s'opposeraient à la création d'emploi réclamée ci-dessus, le Conseil demande à la Ville de Lille de prendre elle-même entièrement à sa charge la rémunération d'un ouvrier nouveau et d'éviter ainsi les dépenses causées par l'usure prématurée d'un matériel mal entretenu, faute d'un personnel suffisant.

2ème voeu - Ecole nouvelle -

Le Conseil, considérant les multiples difficultés auxquelles donne lieu l'insuffisance des locaux actuels de l'Ecole pratique, exprime le voeu: que le Conseil d'Administration de la Ville de Lille prenne d'urgence toutes les mesures nécessaires pour hâter la construction de la nouvelle Ecole. Il espère que M. le Maire SALENGRO tiendra à compléter l'ensemble des oeuvres sociales et d'éducation à la réalisation desquelles il a déjà présidé, en procédant le plus tôt possible à la pose de la première pierre de l'Institut Diderot.

IV

VENTE DE VIEUX MATERIEL -

Le Directeur demande au Conseil l'autorisation de vendre au mieux une rectifieuse Landis récupérée en 1919, mais qu'on a renoncé à utiliser à cause de l'ancienneté du modèle et du prix excessif demandé pour sa mise en état. Le Conseil donne un avis favorable.

V

QUESTIONS DIVERSES -

Salaires des ouvriers-instructeurs - Comme suite à la question soulevée par M. PEETERS à la séance du 9 Avril 1935, M. BLERVACQUE donne des renseignements sur le supplément de traitement fourni par la Ville de Marseille aux ouvriers-instructeurs de l'Ecole pratique.

Un échange de vues a lieu au cours duquel M. DAUCHY précise la situation respective des professeurs techniques adjoints, des anciens contremaîtres, et des ouvriers-instructeurs.

Pour finir, le Conseil vote à l'unanimité le voeu suivant:

Voieu concernant les ouvriers-instructeurs :

Le Conseil, considérant que le salaire des ouvriers instructeurs d'Ecoles Pratiques est insuffisant eu égard aux qualités et aux connaissances exigées d'eux pour leur oeuvre d'enseignement, pensant d'autre part qu'il n'y a pas lieu de comparer le traitement des ouvriers-instructeurs avec celui des contremaîtres, puisque cette dernière catégorie est supprimée en principe, et ne se recrute plus,

émet le voeu: que la rémunération de l'ouvrier-instructeur soit établie sur une base supérieure au prix horaire payé à l'ouvrier qualifié dans l'industrie régionale.

En conséquence, il sera demandé à la Ville de Lille de vouloir bien accorder un supplément de traitement aux ouvriers-instructeurs en fonctions comme l'a fait la Ville de Marseille.

Le Président
signé: Louis MASSON

pour copie conforme
Lille, le 19 Juillet 1935
Le Directeur

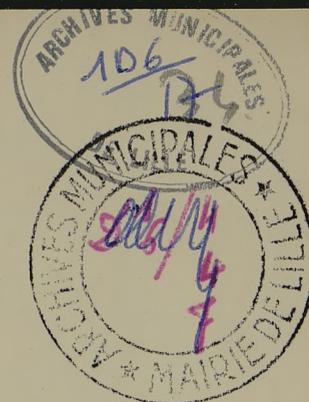
Commission de l'Instruction Publique, des Beaux-
Arts et des Sports. Réunion du 11 Octobre
La Commission prend acte

ECOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE LILLE

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Conseil d'Administration
Réunion du 8 JUIN 1936
M. PLANQUE

PROCES VERBAL
de la Séance du Mardi 3 Mars 1936



Le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Pratique s'est réuni le 3 Mars 1936 à 18 heures sur la convocation de son Président en date du 25 Janvier, sous la Présidence de M. Devernay.

Présents: MM. Devernay, Dauchy, Druenes, Camus, Rollet, Biarez, Cocard, Dumortier, Lévy Danon, Peeters, Dupret, Blervecque.

Excusés : MM. Masson, Bauche.

Secrétaire de séance : M. Camus, Directeur de l'Ecole.

M. Devernay, en ouvrant la séance rend un hommage à la mémoire de M. Vicart, Membre du Conseil, décédé et salue les deux nouveaux membres : MM. Dumortier et Lévy Danon.

ORDRE du JOUR

I

Approbation du Procès verbal de la séance du 19 Juillet 1935.

Le procès verbal est lu et adopté sans observations.

II

Rapport du Directeur sur la vie de l'école (Pièce jointe)

Le Directeur passe en revue successivement

- 1° La rentrée d'Octobre 1935 et la question des effectifs.
- 2° Les questions relatives au personnel.
- 3° Les vœux émis lors de la précédente séance et la suite qui leur a été donnée.
- 4° Les questions intéressant le matériel.

III

Autorisation d'achat de matériel neuf.

Sur la proposition du Directeur et après explications données par M. Rollet, Chef des Travaux, le Conseil autorise l'achat du matériel ci-dessous désigné:

1°) <u>Une Radiale de Mécanique 553.9</u> de la Maison G.S.P. à Albert (Somme) commande par moteur électrique, avec table cubique et tuyauterie d'arrosage Prix net franco 35.850.- Délai de livraison : 4 mois.	
2°) <u>Deux Appareils Sadi</u> l'un pour électrification du tour Cazeneuve destiné à la section des cours professionnels de mécaniciens- garagistes - Prix 2.880.- l'autre pour électrification d'un tour de modeler. Prix 2.560.-	
3°) <u>Une perceuse d'établi S.P.M.</u> Prix 3.050.-	
4°) <u>Une machine à affuter les forets Huard A.2.</u> Prix 1.600.-	
5°) <u>Une broche de rectification "Jung" Modèle C.I. pour la mécanique de précision</u> Prix 3.260.-	

Le total des achats autorisés s'élève à	49.200.- =====

Il est en outre décidé que des propositions supplémentaires seront
soumises au Conseil dans sa réunion de Juillet 1936, si les crédits mis
à la disposition de l'Ecole le permettent.

IV

REMPLACEMENT EVENTUEL D'UN CONTREMAITRE DE MODELERIE.

M. MAHIEU, contremaître de modèlerie désirant prendre sa retraite
pour raison de santé, il est décidé qu'après autorisation ministérielle,
un concours sera ouvert pour la nomination d'un ouvrier-instructeur
menuisier-modeler. Toutefois, il sera prévu dans le règlement du con-
cours que la nomination du candidat reçu sera subordonnée à la décision
de la Caisse municipale de retraite concernant la retraite proportion-
nelle demandée par M. MAHIEU.

V

VOEUX.

Le Conseil mis au courant de la suite donnée aux voeux précédemment
émis, décide qu'il y a lieu de reprendre les deux voeux relatifs à la
création d'un emploi de Sous-Directeur et à celle d'un emploi d'ouvrier
outilleur à l'Ecole Pratique et vote à l'unanimité les deux textes sui-
vants :

1°) Emploi de Sous-Directeur :

Le Conseil de Perfectionnement

Considérant que le Directeur de l'Ecole Pratique, surchargé par le nombre des élèves répartis entre trois immeubles différents, ne peut plus à lui seul, s'acquitter entièrement de ses fonctions d'Administration et de discipline,

rappelle sa délibération du 19 Juillet 1935 et émet le vœu que l'Administration de l'Enseignement Technique crée un emploi de Sous-Directeur (Professeur partiellement déchargé de classes) à l'Ecole Pratique.

2°- Emploi d'Ouvrier-Outilleur

Le Conseil de Perfectionnement

Considérant que le personnel actuel des ateliers de l'Ecole ne dispose plus du temps nécessaire à l'entretien de l'outillage et particulièrement des tours menacés d'une usure prématurée,

que pour la même raison, on est amené à restreindre l'utilisation des machines-outils, au détriment de l'instruction des élèves,

estime que la création d'un emploi nouveau d'ouvrier instructeur outilleur est indispensable.

Cette création ne pouvant être faite par l'Etat, demande à la Ville de la prendre à sa charge, en observant que les économies faites sur l'usure et l'amortissement du matériel compenseront facilement la dépense engagée pour la rémunération de l'ouvrier.

Le Conseil rappelant ses délibérations du 9 Avril et du 19 Juillet 1935, demande instamment à M. SALENGRO, Député Maire, de vouloir bien recommander ce vœu à l'Administration Municipale et à la Délégation chargée de l'examen des questions intéressant le personnel.

M. PEETERS demande quelles démarches ont été faites relativement au vœu concernant l'augmentation du salaire des ouvriers-instructeurs. Le Directeur donne lecture d'une lettre du 7 Février par laquelle la Municipalité de Lille répond qu'elle doit s'en tenir aux termes des décrets du 24 Octobre 1931 et du 26 Août 1932. Après un échange de vues, il est décidé qu'une enquête sera faite sur les salaires régionaux des ouvriers de l'imprimerie et de la métallurgie et que la question sera de nouveau posée lors de la prochaine réunion du Conseil de Perfectionnement.

La séance est levée à 19 h. 15.

Pour copie conforme,
Lille le 4 Mars 1936
Le Directeur,
CAMUS.

Lille le 3 Mars 1936
Le Président,
signé : T. DEVERNAY.

Le Chef de la 4ème Direction

(signé) J. VANDENHENDE

L'Adjoint délégué à
l'Enseignement Technique

(signé) Louis MASSON

Avis de la Commission de l'Instruction Publique,
des Beaux Arts et des Sports

Réunion du 15/5/36

Procès-Verbal adopté

(signé) A. FAVIERES

Lille le 8/5/36



ECOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE de LILLE



REUNION du CONSEIL de PERFECTIONNEMENT du 3 MARS 1936

Conseil d'Administration

Réunion du 8 JUIN 1936

M. PLANQUE

RAPPORT du DIRECTEUR

Dans sa dernière réunion du 19 Juillet 1935, le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Pratique avait donné un certain nombre d'indications et émis plusieurs vœux relatifs à des difficultés prévues pour la rentrée d'Octobre 1935. Nous vous dirons en premier lieu comment cette rentrée s'est effectuée et quels vœux ont été réalisés. Nous vous demanderons ensuite de revenir sur les points où nous n'avons pas obtenu satisfaction et enfin d'approuver des propositions d'achat de matériel.

LA RENTREE d'OCTOBRE 1935 - LES EFFECTIFS

L'augmentation du nombre des élèves avait été considérable au 1er Octobre 1934 (cent environ). Il ne pouvait être question d'une progression du même ordre en octobre 1935 avec nos moyens actuels. Toutefois, nous avons pu porter notre chiffre de 545 à 569. En même temps, nous avons augmenté d'une unité le nombre de nos sections par la création d'une nouvelle section de 2ème année. Nous avons maintenant

- 5 sections de 1ère année
- 4 sections de 2ème année
- 2 sections de 3ème année
- 1 section de 4ème année (Electricité).

Cette organisation nouvelle a été rendue possible:

- 1°) pour l'atelier - par l'installation d'un nouvel établi d'ajusteur de 12 étaux et d'un nouvel établi de petite mécanique de 4 étaux.
- 2°) pour les classes - par l'ouverture d'une nouvelle salle annexe, rue du Marché, dans l'immeuble contigu à l'Ecole Rollin, et par la nomination d'un nouveau professeur de Lettres, M. Blanquart, instituteur délégué.

Il faut signaler que depuis le 1er Octobre, un certain nombre de départs se sont produits: près d'une cinquantaine répartis sur toutes les années. Fait curieux à première vue, sauf quelques cas de maladie ou de déménagement, ces départs ont été causés par le placement des élèves. Mais les familles paraissent céder ici à une sorte de mirage. Craignant de ne pouvoir, au sortir de l'Ecole, placer leur fils, elles se laissent tenter par toute occasion qui se présente, sans penser que si les places étaient bonnes, on ne les offrirait pas à des enfants qui ne sont encore préparés à rien. En réalité, trop souvent, le travail n'offre aucun intérêt, le gain est dérisoire, généralement il s'agit d'un remplacement provisoire; après quelques semaines l'enfant est de nouveau dans la rue, mais il ne veut plus retourner à l'Ecole.

Ces faits sont d'autant plus regrettables que nos élèves, une fois leurs trois ou quatre années régulières accomplies trouvent jusqu'ici des situations stables, malgré la crise.

Sur 78 élèves classés aux examens de Juillet dernier, je ne connais que 3 chômeurs (2 compositeurs typographes et 1 ajusteur - peut-être aussi un horloger). La proportion est faible; nous la voudrions plus faible encore et c'est pourquoi nous vous signalons ce qui reste à faire.

LE PERSONNEL

A part la nomination de M. BLANQUAERT, emploi créé, il n'y a pas eu de changement dans le personnel depuis notre dernière réunion; mais M. MEURANT, contremaître nationalisé de forge a été nommé Professeur technique adjoint, à compter du 1er Octobre 1935.

Une mutation prochaine est à prévoir. En effet, M. MAHIEU, contremaître de modèlerie, fatigué, compte demander sa retraite proportionnelle à la Caisse municipale. Nous devons donc procéder à son remplacement, sans doute pour la rentrée d'Octobre et dans ce but, je vous demanderai, après autorisation ministérielle, de procéder à un concours pour la nomination éventuelle d'un ouvrier-instructeur, menuisier-modeleur.

Toutefois, la Ville de Lille aurait intérêt et l'Ecole y trouverait aussi son avantage - à voir remplacer M. MAHIEU contremaître par un professeur technique adjoint. Pour permettre à la Municipalité de faire les démarches nécessaires, je vous demanderai également un vœu en ce sens.

VOEUX A REPENDRE

Créations d'emplois - Le Conseil avait demandé pour l'Ecole 3 créations d'emplois :

- I sous-Directeur déchargé partiellement de classes,
- I professeur de lettres,
- I ouvrier-instructeur outilleur.

Le Ministère a accordé le professeur de lettres, a remis à plus tard la nomination d'un sous-Directeur, et a déclaré légalement impossible celle d'un nouvel ouvrier payé en partie par l'Etat - De son côté, la Ville n'a pas jusqu'ici consenti à le nommer à ses frais.

Nous vous proposerons d'émettre de nouveau des vœux à ce sujet.

Un vœu demandant à la Ville de Lille de payer un supplément de traitement aux ouvriers-instructeurs, a donné lieu depuis à des échanges de vues entre la Municipalité, M. MASSON, M. DUMORTIER, et le Directeur de l'Ecole.

Malheureusement, nous avons abouti, le 7 Février à un fin de non-recevoir.

MATERIEL

Depuis votre dernière réunion, nous avons pris possession de divers matériels dont les marchés étaient alors en cours d'exécution :

Une machine à rectifier Landis-Gendron

Une machine à affuter A.I.M.
Une machine à tronçonner Ajax
Deux machines à percer de la Société Paris de
Machines-outils.

Les propositions approuvées pour l'achat d'un établi d'ajustage de 12 places (Maison Couturier à Croix : 5.750 frs) et d'un établi pour la Petite Mécanique de 4 places (M. Biarez : 780 frs) ont été réalisées.

Enfin, suivant vos autorisations antérieures, nous avons acquis sur les fonds restés disponibles en fin d'exercice:

Une boîte de Cales étalons Manurhin	1.800 frs
Une machine à bobiner Micafil	3.490 frs

plus une certaine quantité de petit outillage.

En ce qui concerne l'exercice 1936, les propositions que nous vous soumettrons, en tenant compte de la diminution sensible des crédits, tendront à améliorer l'état actuel de notre outillage et en même temps à préparer l'installation de nos futurs ateliers de l'Institut Diderot.

1° - Nous vous demandons d'abord l'autorisation de remplacer une RADIALE DE MECANIQUE usée et désuète qui achetée autrefois d'occasion est devenue pratiquement inutilisable.

Le modèle choisi serait la 553-9 de la Maison G.S.P. à Albert (Somme), commande par moteur électrique, avec table cubique et tuyauterie d'arrosage.

Prix net franco	35.850 frs
-----------------------	------------

Délai de livraison : 4 mois

2° - Nous proposons l'achat de : Deux appareils sadi
pour électrification

a/ d'un tour Cazeneuve existant et destiné à la section des cours professionnels de mécaniciens garagistes, actuellement en voie de réorganisation

Prix	2.880 frs
------------	-----------

b/ d'un tour de modeleur dont le fonctionnement est défectueux avec les transmissions actuelles

Prix	2.560 frs
------------	-----------

En dehors de leur utilité immédiate, l'achat de ces appareils nous permettra de nous rendre compte de leur fonctionnement, en vue de leur généralisation pour l'électrification de tous nos tours dans les ateliers de l'Institut Diderot.

UNE PERCEUSE D'ETABLI S.P.M

Deux perceuses semblables ont été acquises en 1935 et rendent de grands services à 2 de nos sections d'ajustage. Nous voudrions en conséquence en doter également la 3ème section.

Prix	3.050 frs
------------	-----------

UNE MACHINE A AFFUTER LES FORETS HUARD A.2.

Nous ne possédons actuellement aucune machine de ce genre. Elle remplacerait une machine Pointix dont vous aviez autorisé l'acquisition l'an dernier, mais qui, plus chère que celle-ci, nous paraît moins intéressante

Prix I.600 frs

UNE BROCHE DE RECTIFICATION "JUNG" Modèle C.I.

Pour la mécanique de précision

Prix 3.260 frs

Cet achat avait été autorisé par vous l'an dernier, mais avait dû être ajourné pour réserver les crédits nécessaires aux nouveaux établis.

Je dois signaler que cet appareil est de fabrication allemande, mais il n'a pas d'équivalent en français.

Les prévisions pour matériel neuf montent au total à 42.200 frs

Bien que nous ne possédons pas encore la répartition de notre budget par chapitre, il est certain qu'il restera une marge suffisante pour les achats non prévus actuellement et que nous vous soumettrions à la réunion de Juillet prochain.

Lille le 3 Mars 1936

Le Directeur

CAMUS.

Le Chef de la 4ème Direction
signé : VANDENHENDE

L'Adjoint délégué
à l'Enseignement Technique,
signé : Louis MASSON

Commission
de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Sports.
Réunion du 8 Mai 1936.
Avis : Rapport adopté.
Le 8 Mai 1936.
Signé : J.VANDENHENDE

Année 1936

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Pratique s'est réuni le Samedi 18 Juillet à 18 heures, sur convocation de son Président en date du 11 Juillet.

Présents: MM. MASSON, BIAREZ, DUMORTIER, PEETERS, CAMUS, ROLLET, DUPRET, BLERVACQUE.

Excusés : MM. DAUCHY, DRUESNES, DANTZER, COCARD, MARTIN.

Secrétaire de séance : M. CAMUS, Directeur de l'Ecole.

ORDRE DU JOUR

I

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 MARS 1936

Le Procès-verbal est lu et adopté sans observations.

II

RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION MATERIELLE ET MORALE DE L'ECOLE AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 1935-1936 (Pièce jointe) -

Après un échange de vues sur les différents points du rapport, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

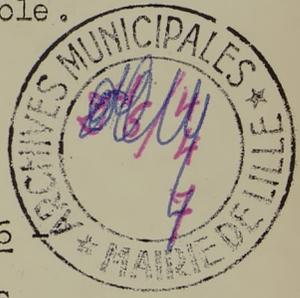
III

PROPOSITIONS POUR ACHAT DE MATERIEL NEUF -

Le Directeur met le Conseil au courant des suites données aux propositions d'achat qui lui ont été soumises le 3 Mars 1936. Les propositions approuvées par l'Administration Municipale et par le Conseil Municipal sont en voie de réalisation.

Il demande ensuite l'autorisation pour les achats suivants:

1° Un tour d'horloger avec accessoires, à fournir par la Maison LEROY Frères	3.366 Frs
2° Un appareil "LISSE" pour électrification d'un tour Cazeneuve, à fournir par la Maison TAMPLEU Frères, à Lille	2.690 Frs
3° Une machine à fendre les têtes de vis, avec un appareil diviseur à fournir par la maison TAMPLEU Frères, à Lille	900 Frs
Total :	<u>6.956 Frs</u>



Ces achats s'ajoutant à ceux qui ont été approuvés en Mars dernier porteraient à 53.306 frs, la dépense engagée pour renouvellement ou accroissement du matériel en 1936. Le Conseil approuve les propositions.

A ce sujet il constate que ni en 1935, ni en 1936 les sommes portées au budget pour achat de matériel neuf et d'outillage n'auront été complètement dépensées.

Il reconnaît qu'il est difficile d'acheter actuellement certains matériels très utiles en eux-mêmes, mais qui ne pourraient pas être mis en service dans les ateliers de l'Ecole Baggio ou qui s'adaptent mal à nos ateliers futurs. Mais il croit bon de faire certaines réserves et de spécifier que les économies actuelles ne sont qu'accidentelles et qu'au moment du transfert de l'Ecole à l'Institut Diderot des crédits spéciaux seront nécessaires pour doter les ateliers - et particulièrement celui du livre - de machines devenues absolument indispensables pour l'apprentissage moderne. Ces réserves faites à l'unanimité par le Conseil devront figurer au procès-verbal.

IV

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX OUVRIERS-INSTRUCTEURS

Le Directeur donne connaissance de l'accord établi entre l'Etat et la Ville de Lille au sujet de nouveaux ouvriers instructeurs.

M. MAHIEU, contremaître nationalisé de modèlerie qui doit prendre prochainement sa retraite pour raison de santé, sera remplacé par un ouvrier instructeur.

D'autre part, un nouvel emploi d'ouvrier-instructeur d'Outillage payé moitié par la Ville, moitié par l'Etat, sera créé au mois d'Octobre.

En conséquence deux concours auront lieu dans la semaine qui précèdera la rentrée d'Octobre.

A l'occasion de ces concours, M. DUMORTIER et plusieurs membres du Conseil demandent des explications précises sur le recrutement et la rémunération des différentes catégories du personnel enseignant de l'Ecole et particulièrement du personnel des ateliers.

Après un échange de vues approfondi, le Conseil est unanime à estimer qu'il y a trop de catégories de fonctionnaires et trop de sortes de traitements dans le cadre de l'Ecole. Il regrette cette multiplicité de compartiments qui crée des situations très différentes à des maîtres auxquels on demande les mêmes qualités et les mêmes efforts.

D'autre part, M. DUMORTIER, en apportant les chiffres du nouveau contrat collectif des Imprimeries du Nord, montre que les ouvriers instructeurs des ateliers du Livre à l'Ecole Baggio sont actuellement au-dessous du salaire minimum de l'Industrie.

Finalement le Conseil demande à M. DUMORTIER de préparer, de concert avec M. CAMUS, Directeur, un rapport précisant la situation du personnel des ateliers et particulièrement des ouvriers-instructeurs, en indiquant les desiderata du Conseil de Perfectionnement. Ce rapport sera adressé à M. SALENGRO, Député-Maire de Lille, Ministre de l'Intérieur, M. MASSON, Président du Conseil de Perfectionnement, Député du Nord, s'offre à remettre lui-même personnellement ce rapport à M. SALENGRO

V

VENTE DE VIEUX MATERIEL -

Le Directeur fait connaître qu'il a un acheteur éventuel, au prix de 150 frs pour un vieux tour Oldham depuis longtemps déclassé et hors d'usage. Le Conseil autorise la vente aux conditions indiquées.

La séance est levée à 20 heures.

Le Président,

Signé: Louis MASSON.

Pour copie conforme,

Lille le 18 Juillet 1936

Le Directeur,

II.- PERSONNEL ET ELEVES.

La création d'une 4ème section de 2ème année a nécessité un emploi nouveau de professeur. M. BLANCQUAERT, Instituteur délégué, a été affecté comme professeur de lettres à l'Ecole Pratique le 1er Novembre 1935.

M. MEURANT, contremaître nationalisé, a été nommé Professeur Technique adjoint à la date du 1er Octobre 1935.

Récemment, M. MAHIEU, contremaître nationalisé de modelage, a manifesté son intention de demander son admission à une retraite proportionnelle pour raison de santé. Il sera remplacé par un ouvrier instructeur.

D'autre part, la Direction Générale de l'Enseignement Technique, en accord avec la Municipalité, vient d'autoriser la création d'un nouvel emploi d'ouvrier-instructeur outilleur.

En conséquence deux concours pour recrutement d'ouvriers instructeurs auront lieu avant la rentrée d'Octobre:

Effectifs au 1er Octobre -

<u>1930</u>	<u>1931</u>	<u>1932</u>	<u>1933</u>	<u>1934</u>	<u>1935</u>
195	250	385	456	545	569

Répartition des élèves en 1935-1936 -

	<u>1ère</u>	<u>2ème</u>	<u>3ème</u>	<u>4ème</u>	<u>Totaux</u>
Ajusteurs	151	82	30	"	263
Tourneurs	"	35	13	"	48
Mécaniciens de précision ..	"	33	33	"	66
Menuiserie, Modelage	38	9	5	"	52
Ebénisterie	"	2	"	"	2
Forge, Serrurerie	"	7	2	"	9
Electricité	"	"	"	20	20
Livre	48	18	31	"	97
Horlogerie	4	3	5	"	12
	<u>241</u>	<u>189</u>	<u>119</u>	<u>20</u>	<u>569</u>
	===	===	===	===	===

Départ des élèves en cours d'année -

1ère année	52	Fer	58
2ème année	33	Bois	15
3ème année	13	Livre	24
4ème année	2	Electricité ...	2
	<u>100</u>	Horlogerie	1
	=====		<u>100</u>
			=====

Pourcentage des départs : 17.57 % (14.10 en 1935).

Causes des départs :

Décès	1	(
Changement de résidence ..	9)	
Nécessité d'un salaire ...	55	(100
Maladie	10)	
Travail insuffisant à		(
l'école ...	25)	

III.- ATELIERS -

a) Machines et outillages - Pour l'année 1935, en vue de la subvention d'Etat, il a été justifié l'achat de matériel neuf pour 47.903 francs (Subvention de l'Etat 10.000 Frs).

b) Travaux industriels - Lapresque totalité a été exécutée par l'atelier du Livre :

Travaux d'imprimerie	5.889.40	(dont 5.709.40 pour le compte de l'Etat).
Divers	360.-	
	<u>6.249.40</u>	
	=====	

Visites industrielles - Ces visites ont été faites par des élèves de 2ème, 3ème et 4ème années.

Construction mécanique et électrique	2 usines
Tissage et filature	2 usines
Tonnellerie mécanique	1 usine
Exposition des petits inventeurs	

Plusieurs autres visites avaient été prévues pour le cours du 3ème trimestre. Elles ont dû être supprimées en raison des difficultés qui se sont produites dans les usines.

Stages du personnel - Aucune demande n'a été présentée par le personnel en vue de stages industriels pendant les vacances.

IV.- RESULTATS DES EXAMENS

1° Brevet d'Enseignement Industriel

	<u>Présentés</u>	<u>Admis</u>
Ajusteurs	26	10
Tourneurs	4	3
Modeleurs	4	3
Forgerons	2	1
Mécaniciens de précision	27	11
Ebénistes	1	1
Compositeurs typographes	11	8
Imprimeurs typographes	4	3
Dessinateurs lithographes	8	6
Horlogers	5	3
	<u>92</u>	<u>49</u>
	=====	=====

2° Diplôme d'Electricien

18 élèves présentés; 15 élèves admis.

3° Bourses Nationales

4ème série	16 présentés, 6 admis.
3ème série	55 présentés, 40 admis.

Destination des élèves sortants

A part 20 élèves qui demandent à entrer en 4ème année Electricité, tous les autres cherchent à se placer et le placement s'annonce comme particulièrement difficile cette année.

V.- REMARQUES DIVERSES.

Rapports avec les milieux industriels et commerciaux : En dehors des visites d'usines, le Directeur a trouvé près des industriels, un accueil sympathique et de bonnes relations se sont établies avec eux.

L'Ecole Baggio est d'ailleurs fort bien connue des industriels et c'est à elle que s'adressent bon nombre d'employeurs pour recruter de bons ouvriers ou employés.

Ces rapports sont facilités par l'Association Amicale des Anciens Elèves avec laquelle le Directeur reste en étroit contact.

Rapports avec les divers Ordres d'Enseignements :

RECTORAT - Très bons rapports; collaboration de l'Ecole Pratique pour le fonctionnement d'un centre de préparation agricole pour instituteurs.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - Très bons rapports avec la Faculté des Sciences (Doyen M. MAIGE); l'Ecole Pratique collabore avec elle pour le cours de Radio-Electricité.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE & ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR.- Rapports cordiaux avec le Proviseur et le Directeur.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE - (A. et M.) Excellents rapports.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - Le Directeur a eu l'occasion de rencontrer ses collègues des Ecoles primaires en maintes occasions; au sujet des Bourses Nationales, de l'inscription à l'Ecole, etc...

Activité du Conseil de Perfectionnement - Le Conseil s'est réuni deux fois en 1935-1936 (Le 3 Mars et le 18 Juillet 1936).

Discipline - La discipline à l'Ecole est très satisfaisante en raison de l'autorité du Personnel. Aucun fait grave à signaler.

B.- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX

I.- MATIERES ENSEIGNEES.

Les cours sont institués pour les professions de la Métallurgie (ajustage, tour, machines-outils, forge, modèlerie); du Bâtiment (serrurerie,

tôlerie, plomberie, zinguerie, menuiserie); du Livre (Composition et impression typographiques, Dessin et impression lithographiques, reliure, papeterie); de l'automobile (mécaniciens-garagistes); du Textile (filature et tissage).

Trois années. Cours de Travaux Pratiques (8 heures), Dessin (2 heures) et Technologie (1 heure 1/2).

Effectifs -

a) Personnel :

Instituteurs	10
Professeurs de l'Ecole	7
Contremaîtres de l'Ecole	9
Spécialistes	<u>10</u>
Total:	<u>36</u>
	==

b) Elèves :

Métallurgie	374
Bâtiment	132
Livre	243
Textile	15
Coupe en confection	77
Cours de chauffe	3
Section préparatoire	<u>418</u>
Total :	<u>1.262</u>
	=====

III.- BUDGET

Le budget municipal pour 1936 prévoit une dépense de 222.000 frs pour les Cours professionnels municipaux de garçons.

Viendront en déduction :

- 1° une subvention de l'Etat de 55.000 frs
2° des recettes provenant de la taxe d'apprentissage.

<u>Taxe d'apprentissage:</u>	<u>Montant :</u>	<u>Nombre de souscripteurs</u>
1926	0.-	0
1927	800.-	4
1928	1.200.-	4
1929	1.500.-	5
1930	2.300.-	6
1931	63.000.-	126
1932	74.116.-	142
1933	92.805.-	183
1934	94.589.-	225
1935	89.237.-	205

IV.- RESULTATS OBTENUS AUX EXAMENS DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE.

Section de 1936 :

...

	<u>Cours professionnels municipaux</u>		<u>Ecole Pratique</u>		<u>6.-</u>
	<u>Présentés:</u>	<u>Admis</u>	<u>Présentés</u>	<u>Admis</u>	<u>Totaux des admis</u>
Ajusteurs	17	7	27	24	31
Tourneurs	8	6	6	5	11
Mécaniciens de précision	-	-	29	19	19
Horlogers	-	-	2	1	1
Forgerons	-	-	2	2	2
Menuisiers	1	1	-	-	1
Ebénistes	-	-	2	2	2
Serruriers	1	1	-	-	1
Tôliers	2	1	-	-	1
Plombiers-zingueurs ..	1	1	-	-	1
Mécaniciens-garagistes	1	1	-	-	1
Compositeurs typographes	10	7	12	12	19
Imprimeurs typographes	7	7	4	4	11
Imprimeurs lithographes	3	3	-	-	3
Graveurs sur pierre...	-	-	7	7	7
Coupeurs en confection	14	9	-	-	9
Employés de fabrication de tissage	2	2	-	-	2
Employés de fabrication de filature	4	4	-	-	4
Fourreurs	2	2	-	-	2
	<u>71</u>	<u>52</u>	<u>91</u>	<u>76</u>	<u>128</u>

C. CONCLUSIONS D'ENSEMBLE

L'accroissement considérable du nombre des élèves de l'Ecole dans ces dernières années (de 250 en 1931 à 569 en Octobre 1936), nous oblige à considérer le total actuel comme un maximum, au moins jusqu'à l'ouverture de l'Institut Diderot. Ajouter encore d'autres sections et d'autres annexes risquerait de compromettre le fonctionnement normal de l'Ecole.

A l'examen d'entrée qui a eu lieu le 24 Juin, se sont présentés 428 candidats. - 293 ont été admis. Ce chiffre serait trop élevé si l'on ne devait compter sur un déchet important qui se produit régulièrement chaque année.

Il semble que les élèves entrants seront au nombre de 250 environ et que le total des élèves de l'Ecole sera pour l'année 1936-1937 à peu près égal à celui de 1935-1936.

Lille le 18 Juillet 1936.

Le Directeur,

CAMUS.

ECOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE LILLE

Conseil d'Administration
Réunion du 23 MAI 1938
M. PLANQUE

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

REUNION DU LUNDI 14 MARS 1938



Le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Pratique s'est réuni le Lundi 14 Mars 1938, sous la présidence de M. Louis MASSON, adjoint au Maire de Lille, Député du Nord.

Présents: M.M. Louis MASSON, SIGNORET, Inspecteur d'Académie, DEVERNAY, DRUESNES, CAMBIEN, MARTIN, SEGERS, CAMUS, NEVEU, ROUSSEL, DUPRET, BLERVACQUE.

Excusés: M.M. BIAREZ, COCARD.



Ordre du Jour

I

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE -

Le procès-verbal de la séance du 16 Décembre 1937 est lu et adopté.

II

RAPPORT DU DIRECTEUR SUR LA VIE DE L'ECOLE (pièce jointe)

Le rapport passe en revue les points suivants:
Rentrée d'octobre 1937; effectifs de l'Ecole.
Mutations survenues dans le personnel depuis Juillet 1937.
Besoins en matériel et propositions d'achats.
Prévisions pour le transfert à l'Institut Diderot.

III

DISCUSSION DU RAPPORT -

- a) un échange rapide de vues a lieu sur la question des effectifs et du personnel.
- b) le Conseil étudie les propositions d'achats à faire au titre du budget de 1938 et donne son approbation aux achats suivants:

I°- 5 établis de menuiserie d'après un modèle d'essai exécuté à l'Ecole, comprenant outre l'établi proprement dit, deux armoires à outillage.

Parmi les propositions faites, le Conseil décide de retenir celle de M. BIAREZ au prix unitaire de 1.300 frs
soit 1.300 frs x 5 6.500.-

Les presses à serrage rapide seront demandées aux Ets "MINES DE SUEDE", 5 rue Rochechouart à Paris, au prix unitaire de 230 frs soit 230 x 5 = 1.150.-

à reporter..... 7.650.-

Report	7.650.--
2°- I scie à ruban à commande électrique directe, volant de 700 de la Maison GUILLIET à Auxerre, Le prix de la scie est de 8.800 frs moins 700 frs pour reprise d'une scie à ruban hors d'usage, soit 8.800 - 700 =	8.100.--
3°- 2 jeux de fraises à bouveter de la maison OGIER à Lyon au prix de 1.050 et 1.150 frs soit 1.050 frs + 1.150 Frs =	2.200.--
4°- I appareil universel " QUEUTAX " n° 400 de la Maison OGIER à Lyon, au prix de	2.050.--
5°- I variateur de vitesse " F.U. " type V. 4. du "COMPTOIR COMMERCIAL D'USINES " avec son moteur de 2.C.V. au prix de 4.410 frs pour le variateur et 1.100 frs pour le moteur, soit 4.410 frs + 1.100 Frs=	5.510.--
6°- I machine à centrer à commande individuelle, marque ERNAULT (Tampleu, représentant à Lille) au prix de	13.290.--
7°- I machine à percer super rapide " JOST " des Etablissements JOST à Paris, au prix de	11.050.--
8°- 2 équipements pour commande individuelle de 2 étaux-limeurs usinés dans nos ateliers comprenant : moteurs de 2.C.V., enrouleurs, poulies, couvercles et glissières, de l'ELECTRO-MECANIQUE, au prix total net de	2.795.--

TOTAL :	52.645.--
	=====

Le Conseil constate que cette somme de 52.645 frs, reste au-dessous des crédits disponibles, même en tenant compte d'une hausse possible.

c) Questions relatives à l'aménagement de l'Institut Diderot :

Le Conseil après une discussion approfondie à laquelle prennent part notamment MM. Louis MASSON, SIGNORET, DEVERNAY, SEGERS, décide d'approuver les demandes nouvelles de crédit pour aménagements et matériel non prévus dans le devis primitif de l'Institut et se montant à environ 1.068.000 francs. Il décide également d'approuver la demande de personnel nécessaire pour le fonctionnement de l'Ecole pratique d'Industrie et la nouvelle Ecole Pratique de Commerce. Il invite le Directeur à adresser, en son nom, un état de ces besoins en matériel et en personnel à la Ville de Lille et à la Direction Générale de l'Enseignement Technique.

IV

QUESTIONS DIVERSES -

Le Directeur fait part au Conseil d'une circulaire ministérielle annonçant un concours pour le recrutement de professeurs techniques (Chefs de travaux). Le concours sera ouvert à Paris le 28 Mai 1938.

La séance ouverte à 17h.30 a été levée à 19 heures.

Le Président,
signé : Louis MASSON.

Pour copie conforme,
Le Directeur de l'Ecole Pratique,
Secrétaire,
signé : CAMUS.



ECOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE DE LILLE

REUNION DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DU 14 MARS 1938

RAPPORT du DIRECTEUR

Bien que le Conseil de Perfectionnement réuni en séance extraordinaire le 16 Décembre 1937, pour une question d'achat de matériel, ait déjà entendu l'exposé de certains détails relatifs à la rentrée d'octobre dernier, nous reprendrons aujourd'hui, dans ce rapport semestriel ordinaire, les points qui vous sont généralement soumis à cette date de l'année:

les effectifs;
les mutations dans le Personnel;
les propositions d'achat de Matériel;
les questions diverses et, au premier rang, celles qui concernent l'Institut Diderot.

LA RENTREE D'OCTOBRE 1937 - Les EFFECTIFS :

La rentrée s'est effectuée dans l'excellentes conditions; mais, pour obéir aux nouvelles instructions qui fixent à 45 au maximum le nombre des élèves par classe de 1ère année, nous avons dû limiter nos effectifs en acceptant seulement 220 candidats sur les 520 qui s'étaient présentés à l'examen. Au total, le nombre de nos élèves s'est élevé au 1er Octobre à 501, contre 547 en 1936. Nous pourrions, il est vrai, y ajouter une première année de section technique commerciale, de 35 élèves, créée par arrêté ministériel et rattachée théoriquement à l'Ecole Baggio. Mais, faute de place, cet élément d'une nouvelle Ecole Pratique de Commerce a dû être installé à l'E.P.S. Franklin où il fonctionne d'une façon très satisfaisante. Les cours d'enseignement général sont faits par les professeurs de Franklin, ceux d'enseignement technique par les professeurs de Baggio, collaboration féconde dont nous verrons bientôt, j'espère, la généralisation.

Depuis le 1er Octobre, nous avons perdu, comme à l'ordinaire, un certain nombre d'élèves, quelques-uns parce qu'ils ne pouvaient tirer parti de notre enseignement, d'autres pour des raisons de santé, d'autres enfin parce qu'ils ont trouvé une occupation dans l'industrie, au total 42 se décomposant comme suit :

1ère année	17
2ème année	19
3ème année	6

LE PERSONNEL.

Au 1er Octobre 1937, M. ROLLET, Chef des Travaux, qui avait accompli ici un gros travail pendant 3 années, a dû, pour raisons de santé, quitter la région du Nord et a été nommé à la section technique de l'E.P.S. d'Orléans. M. NEVEU lui a succédé.

L'organisation de la section technique commerciale a nécessité la création d'un emploi de professeur de lettres tenu par M. BLANCHARDON.

Le 1er Décembre M.Vandenberghe, ouvrier instructeur de modèlerie a été nommé P.T.A. à Lorient. M.Caby lui a succédé.

Enfin M.Dusautier, ouvrier instructeur d'outillage et machines-outils, a été nommé P.T.A. à Reims. M.Testanière a été désigné pour lui succéder. Malheureusement M.Dusautier est parti pour Reims au 1er Mars, mais M.Testanière ne viendra à Lille qu'à une date indéterminée; d'où temporairement une lacune regrettable dans l'enseignement des machines-outils.

Nous avons eu déjà l'occasion de vous parler du départ de M.Delequeuche, atteint par la limite d'âge et qui, provisoirement, continue à assurer son service; jusqu'ici nous n'avons aucune instruction officielle pour son remplacement.

Propositions d'achat de matériel.

Les propositions pour lesquelles nous vous demandons votre approbation tiennent compte des disponibilités de notre budget pour 1938. En aucun cas elles ne font double emploi avec les marchés en préparation pour l'Institut Diderot. Les acquisitions projetées ont pour but, soit de renouveler des parties d'outillage usées ou trop vieilles soit de permettre aux élèves d'utiliser un matériel en rapport avec les techniques actuelles de l'Industrie.

Atelier de Menuiserie

- 1° 5 établis de menuiserie en remplacement d'établi usagés. Les établis prévus, dont un modèle d'essai a été réalisé à l'Ecole même, comprennent, outre l'établi, proprement dit deux armoires à outillage.
- Prix demandé par :
- | | |
|--------------------------------------|-------|
| La Maison Léo WIART & C° : I.290 x 5 | 6.450 |
| La Maison BIAREZ : I.300 x 5 | 6.500 |
- Ce prix ne comporte pas l'achat de la presse à serrage rapide fournie par les Etablissements Mines de Suède, 5 rue Rochechouart, à Paris : Prix : 230 x 5 I.150
- 2° I scie à ruban à commande électrique directe, volant de 700, type M.V.N. de la Maison GUILLIET à Auxerre, destinée à remplacer une scie d'un très vieux modèle, que la Maison Guilliet propose de reprendre pour 700^f
- Prix : 8.800 - 700 = 8.100
- 3° 2 jeux de fraises à bouveter réglables de la Maison OGIER à Lyon
- | | |
|--|-------|
| a) type 266 I jeu bois de 10 à 15 Ø 160 - prix | I.050 |
| b) type 268 I jeu bois de 19 à 25 Ø 160 - prix | I.150 |
- 4° I appareil universel "QUEUTAX" N° 400 pour queues couvertes et découvertes, accessoire de touillage, modèle des Ets OGIER à Lyon
- Prix de l'appareil complet 2.050
-

Ateliers de Mécanique

5°/ I variateur de vitesse "F.U." type V 4 du "COMPTOIR COMMERCIAL D'USINES" avec moteur de 2 C.V.

Cet appareil dont l'usage se répand de plus en plus dans l'industrie, peut s'adapter sur n'importe quelle machine et permet le réglage différentiel de son fonctionnement

Prix du variateur 4.410.-
Prix du moteur 1.100.- 5.510.-

6°/ I machine à centrer à commande individuelle, marque ERNAULT (TAMPLEU, représentant). La machine existant dans nos ateliers est pratiquement hors d'usage;

Prix 13.290.-

7°/ I machine à percer super-rapide "JOST", capacité dans l'acier mi-dur 15 m/m pour la section de Petite Mécanique;

Prix avec accessoires 11.050.-

8°/ 2 équipements pour commande individuelle de deux étaux-limeurs usinés dans nos ateliers, comprenant : moteur (2 C.V., enrouleur, poulie, couvercle et glissière) - fournis par "l'ELECTRO-MECANIQUE"

Prix pour les 2 équipements complets 2.795.-

Le total des dépenses proposées s'élève ainsi à 52.595 Frs. Il est très largement couvert par les crédits portés pour achat de matériel neuf au budget de l'Ecole pratique et à celui des Cours professionnels. Il restera au moins une vingtaine de mille francs pour faire face aux hausses de prix et aux besoins imprévus.

PREVISIONS POUR L'INSTITUT DENIS DIDEROT.

Nous touchons ici à un point délicat; en effet, dans l'ignorance où nous sommes des intentions de l'Administration sur l'organisation de la future école, il ne convient pas que nous vous soumettions maintenant des plans d'ensemble qu'il serait cependant urgent d'établir, si le transfert doit s'effectuer au 1er Octobre prochain.

D'autre part, la réalisation de la construction et des aménagements nous échappe dans l'ensemble, parce qu'elle est préparée et arrêtée depuis longtemps.

Toutefois, nous avons été amenés récemment à intervenir auprès de la Municipalité et des architectes pour préciser ou modifier certains points dont l'étude ne peut pas être remise à plus tard; nous agissions ainsi, M. Neveu, Chef des Travaux, et moi-même, soit de notre propre initiative, soit suivant des directives que nous avons reçues. Malheureusement, il ne nous appartient pas de fournir en même temps les crédits
faute desquels

notre intervention, si justifiée qu'elle soit, demeurera vaine.

C'est ainsi que nous avons demandé :

- l'aménagement de 4 salles de classe supplémentaires qui ne sont pas absolument indispensables pour la rentrée, mais qui s'imposeront à bref délai.

- l'agrandissement de l'atelier d'électricité, indispensable dès maintenant pour l'application des nouveaux programmes, la création d'un cours professionnel et aussi pour assurer une collaboration plus étroite qui va s'imposer avec l'Institut radiotechnique de la Faculté des Sciences.

- des modifications dans l'agencement des ateliers et la modernisation de leur mobilier.

- enfin l'achat de matériel pour la nouvelle Ecole Pratique de commerce, sacrifiée dans les anciennes prévisions au point de ne pas pouvoir fonctionner.

Reste une question de personnel supplémentaire à prévoir qui sera, avec votre approbation, soumise au Ministère.

Ces différents points sont résumés dans un double tableau annexe en tenant compte de leur ordre d'urgence.

LILLE, le 14 Mars 1938

Le Directeur,

CAMUS.

ECOLE PAGGIO

Réunion du Conseil de Perfectionnement
du 14 Mars 1938

- a) Procès-verbal
 - b) Rapport du Directeur
-

Commission de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts
et des Sports

Réunion du 10/5/1938

Pris acte

J. VANDENHENDE.

Conseil d'Administration
Réunion du 22 JANV 1940
M. PLANQUE

ECOLE PRATIQUE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE LILLE

Conseil de Perfectionnement

Réunion du Samedi 23 Décembre 1939



Le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Pratique s'est réuni le Samedi 23 Décembre 1939 à 14 h.30 sous la présidence de M. Druesnes, Inspecteur départemental de l'Enseignement Technique.

Présents: MM. Druesnes, Biarez, Lévy Danon, Vercier, Segers, Canus, Dupret, Delattre, Blervacque.

Excusés : MM. Signoret, Cambien, Masson, Devernay, Cocard.

ORDRE du JOUR



I

Procès verbal de la dernière séance.

Le procès verbal de la séance du 20 Juillet 1939 est lu et adopté.

II

Rapport du Directeur sur la vie de l'Ecole.

Le Directeur donne lecture d'un court rapport résumant les points importants relatifs à la rentrée de l'Ecole et à son fonctionnement :

la préparation de la rentrée du début des hostilités au 12 Octobre;
le personnel mobilisé (17 professeurs au 1er Septembre)
l'effectif des élèves rentrés (470); leur recrutement;
les ajustements de l'horaire et des emplois du temps;
la reprise des cours professionnels "par étapes" depuis le 15 Octobre.

Ces différents points donnent lieu à un échange de vue à la suite duquel le Conseil de Perfectionnement exprime sa satisfaction pour la bonne marche de l'Ecole.

III

Modifications à l'examen du brevet d'enseignement industriel.

Une circulaire du 12 Décembre 1939 invite les Ecoles Pratiques à prévoir, pendant la durée des hostilités, deux sessions d'examens

du B.E.I. : l'une en mars, l'autre en Juin. Elle laisse le Conseil des professeurs et le Conseil de Perfectionnement libres d'établir le nouveau règlement (préparation de l'examen, élèves autorisés à se présenter à la Ière session, etc....)

Le Conseil de Perfectionnement, faisant sien l'avis du Conseil des professeurs, décide :

1° Tous les élèves seront autorisés à se présenter à la Ière session (qui pourrait avoir lieu en 1940 dans la semaine du 8 au 13 Avril). Toutefois, pour les spécialités du Livre et de la Menuiserie où le placement des élèves n'est pas urgent, il n'y aura pas d'épreuves pratiques à la Ière session, ces épreuves étant réparties au mois de Juin, même pour ceux qui auront satisfait en Avril aux épreuves d'Enseignement Général.

2° Après l'examen d'avril, la 3ème année continuera à fonctionner en 2 sections: A. élèves ajournés au B.E.I. et préparant par des révisions l'examen de Juin. B. élèves reçus au B.E.I. et demandant à préparer des concours de spécialités ou la 4ème année radio.

IV

Formation professionnelle.-

Une circulaire du 11 Décembre 1939 invite les Ecoles pratiques à constituer pendant la durée des hostilités, et en dehors de ses effectifs scolaires réguliers, une seconde catégorie d'élèves (le plus souvent de 15 à 20 ans) qui recevront une formation professionnelle accélérée.

M. Vercier qui est chargé en raison de ses fonctions d'Inspecteur Général, de la création de la gérance de ces nouveaux centres professionnels, donne des renseignements sur la façon dont ils pourront être recrutés et sur les services qu'on doit attendre. Le Conseil remercie M. Vercier et invite le Directeur à mettre en pratique les instructions qui lui seront données pour la préparation rapide d'une main d'oeuvre spécialisée, tout en veillant à conserver pour les élèves de l'Ecole la préparation plus longue et plus approfondie nécessaire aux ouvriers qualifiés.

La séance est levée à 16 heures.

Pour copie conforme,
Le Directeur,
CAMUS,

Lille le 23 Décembre 1939
Le Président,
signé: V. DRUESNES,